



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
5 novembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante et unième réunion directive

Genève, 29-30 novembre 2010

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

**Contribution de la CNUCED à la préparation et à la tenue
de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays
les moins avancés, 2011**

**Propositions découlant de la Réunion
internationale de haut niveau d'experts sur
la contribution d'un tourisme durable au
développement dans les pays les moins avancés**

Caen (France), 12-14 octobre 2010

Réunion organisée par la CNUCED en préparation de la quatrième
Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*

* Le présent document a été soumis à la date susmentionnée du fait que la réunion d'où sont issues les propositions s'est achevée le 14 octobre 2010.

I. Tourisme durable

1. L'importance grandissante de l'activité touristique a été une caractéristique de la spécialisation économique d'un certain nombre de pays les moins avancés (PMA) au cours de la dernière décennie. Le secteur du tourisme est désormais la première ou la deuxième source de recettes d'exportation brutes dans 20 PMA et affiche une croissance relativement régulière dans au moins 10 autres PMA. Un autre changement notable est que le développement d'un tourisme durable est devenu un important objectif de développement, sinon une priorité, dans une majorité de ces pays. Le tourisme a été le principal moteur de progrès socioéconomique dans de nombreux PMA.

2. Les acteurs et responsables nationaux sont de plus en plus conscients que le développement d'un tourisme durable peut aider à réduire la pauvreté – premièrement par la création d'emplois dans l'industrie du tourisme, deuxièmement par la multitude de débouchés économiques qu'il offre aux producteurs locaux de biens et services. Les effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie apparaissent tout aussi importants. Les éléments de progrès qu'implique le développement du tourisme, notamment pour ce qui est des ressources humaines et des infrastructures, sont considérés comme les facteurs d'une transformation structurelle plus large et, dans certains cas, d'une convergence avec des pays économiquement plus avancés. Il est également reconnu que la plus grande attention doit être accordée, dès les premiers stades de développement du secteur, à l'objectif primordial de durabilité, notamment pour ce qui est de la préservation des richesses culturelles et environnementales.

II. Suggestions

3. Les participants ont formulé les suggestions ci-après pour examen par les PMA au niveau national et par leurs partenaires de développement au niveau international, s'agissant des mesures visant à promouvoir le développement d'un tourisme durable.

A. Au niveau national

1. Créer un environnement propice sûr et stable pour encourager le développement d'un tourisme durable. Encourager les acteurs nationaux et internationaux compétents, y compris les investisseurs et les fournisseurs de biens et services, à investir dans l'économie du tourisme au sens large;
2. Intégrer le développement d'un tourisme durable, en tant qu'important moyen de réduire la pauvreté, dans tous les documents de stratégie nationale de développement et reconnaître le rôle critique que les autorités et les communautés locales ainsi que d'autres acteurs locaux peuvent jouer à l'appui d'initiatives pour le développement d'un tourisme durable pour leur permettre de tirer pleinement profit du développement du tourisme;
3. Exploiter la spécialisation des produits et les stratégies d'image pour renforcer la position commerciale des destinations touristiques dans les PMA à la lumière de l'évolution de la demande internationale, sous-régionale et intérieure de services touristiques. Accorder davantage d'attention à la préservation des atouts environnementaux et des patrimoines naturel et culturel, aussi bien tangibles qu'intangibles, par l'adoption d'instruments juridiques appropriés dès les premiers stades de la mise en valeur des produits;

- Renforcer les capacités productives en rapport avec ces actifs pour assurer la différenciation, la qualité et l'attrait des produits;
4. Promouvoir le tourisme intérieur pour assurer la viabilité de l'industrie locale du tourisme;
 5. Promouvoir un travail décent et le respect des droits des individus dans le secteur du tourisme en général, et ce plus particulièrement dans le cas des groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes, les enfants et les migrants;
 6. Adopter et appliquer des politiques d'investissement, de tourisme et de commerce allant dans le sens des stratégies nationales pour le développement d'un tourisme durable;
 7. Renforcer les liens et créer des synergies entre le secteur du tourisme et d'autres secteurs économiques, environnementaux et culturels en vue de réduire la pauvreté, y compris en créant des débouchés pour les petits fournisseurs locaux de biens et services et en instaurant un dialogue entre tous les acteurs nationaux concernés;
 8. Mettre en place des mécanismes nationaux pour soutenir la viabilité et la compétitivité des entreprises touristiques, y compris l'accès au financement, le développement des petites et moyennes entreprises et l'accès aux systèmes mondiaux d'information et de distribution;
 9. Concevoir et appliquer des stratégies, en tant qu'élément à part entière du développement d'un tourisme durable, pour accroître l'efficacité de divers moyens de transport, en particulier par une réduction des coûts et en tenant compte de considérations sociales, économiques et écologiques pour notamment rendre les sites touristiques plus facilement accessibles;
 10. Accroître le potentiel de ressources humaines pour les activités touristiques par une amélioration de l'éducation générale, la formation professionnelle et la mise en œuvre de mesures appropriées de renforcement des capacités.

B. Au niveau international

1. Soutenir les initiatives nationales des PMA, notamment celles qui viennent d'être mentionnées;
2. Instaurer un mécanisme de coopération entre les PMA et leurs partenaires de développement pour promouvoir un tourisme durable dans ces pays; renforcer l'assistance technique et financière aux PMA pour le développement d'un tourisme durable, s'agissant en particulier du développement des infrastructures, et aussi pour la diversification des produits touristiques, le renforcement des capacités institutionnelles, la mise en valeur des ressources humaines et le perfectionnement des compétences, la création d'entreprises touristiques et la compétitivité de ces entreprises, et la commercialisation des produits touristiques; et encourager les investissements étrangers directs ayant des incidences sur le développement dans le secteur du tourisme des PMA;
3. Explorer les modalités d'un appui international à la création d'entités nationales ou sous-régionales capables de fournir des services de promotion aux petites entreprises touristiques;

4. Explorer la possibilité de créer un fonds international de capital-risque ou d'autres mécanismes spécialisés pour financer des projets d'investissement public ou privé dans le secteur du tourisme dans les PMA;
 5. Soutenir les efforts déployés par les PMA pour avoir accès aux connaissances et aux écotecnologies et autres technologies permettant de protéger et de mettre en valeur leur biodiversité et leurs patrimoines culturel et naturel, et de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets préjudiciables;
 6. Encourager des solutions de coopération décentralisée permettant aux autorités locales dans les pays partenaires d'échanger leurs expériences avec les autorités des PMA en matière de tourisme durable, y compris par le biais de partenariats innovants tels que, par exemple, les échanges de meilleures pratiques Sud-Sud et Nord-Sud-Sud (coopération triangulaire);
 7. Encourager les programmes d'intégration régionale ou sous-régionale intéressant directement le développement d'un tourisme durable au profit des PMA. Engager et promouvoir des mesures de coopération et des synergies entre les différentes parties prenantes aux niveaux local et national, ainsi qu'aux niveaux régional et international;
 8. Renforcer la collaboration entre les diverses organisations internationales, y compris avec les institutions du système des Nations Unies, pour créer des synergies à l'appui du développement d'un tourisme durable dans les PMA. Il est demandé à la CNUCED et à l'Organisation mondiale du tourisme d'étudier ensemble les moyens de rendre le secteur du tourisme plus résilient aux chocs extérieurs.
4. Les participants tiennent à remercier le Gouvernement français et le Conseil régional de Basse-Normandie de leur généreux soutien et de leur hospitalité.
